

# Y a pas d'âge

LA VIE, C'EST COMME UNE BICYCLETTE,  
IL FAUT AVANCER POUR NE PAS PERDRE  
L'ÉQUILIBRE  
ALBERT EINSTEIN

## Stars de la silver économie ou victimes de la pauvreté?

**FINANCES** La situation financière des seniors varie énormément. Si leur apport à l'économie globale est indéniable, tous les retraités ne vivent pas dans l'opulence.

Depuis quelques années, la « séniorité » atteint une dimension économique d'envergure. Extension de la prévoyance professionnelle obligatoire, plus de femmes sur le marché du travail (double revenu), augmentation de la durée de vie en bonne santé, plus de temps pour les loisirs et la culture... bref : les seniors actuels dépensent plus que leurs aînés. Ajoutez à cela, le vieillissement de la population (1/4 de 60+ en 2025), les prises en charge qui en découlent et la création de nouveaux métiers et postes de travail pour la population active. On comprend pourquoi la silver économie - entendez les phénomènes économiques liés à une population vieillissante - est un élément qui réjouit les marchés financiers.

### Des réalités économiques contrastées

Néanmoins, cette image idyllique d'une retraite dorée et sans souci est loin d'être la règle. Les situations individuelles varient fortement et dévoilent trop souvent une triste réalité.

Dominique\*, la septantaine flamboyante, cache sous une apparence soignée un niveau de vie précaire. Elle a longtemps travaillé dans l'entreprise de son mari sans être déclarée. Veuve à 41 ans, elle a repris son métier à 40% afin de s'occuper de son fils. A l'adolescence de celui-ci, elle a augmenté son taux de travail. À la retraite, elle a retiré son maigre deuxième pilier pour payer les études de son enfant. Une décision qui prête à discussion mais le fait est là. Résultat, elle vit aujourd'hui avec 2400 francs par mois. À ce maigre montant, elle ajoute quelques prestations complémentaires (prise en charge de l'assurance maladie et des frais médicaux, redevance TV et 10 francs mensuel). Pas de quoi faire la fête. Elle compte ses moindres sous, réfléchit avant d'aller boire un café et refuse souvent des invitations pour éviter les frais d'un bouquet de fleurs à apporter ou d'une facture de restaurant à partager.

Dominique\* témoigne anonymement. «Ce n'est pas facile, quand tu as travaillé toute ta vie, de te retrouver pauvre.» On lui propose de quitter son 2 pièces pour un studio ou de vendre sa voiture. «Les loyers des studios sont aujourd'hui plus élevés que celui de mon petit appartement



ment et sans voiture c'est impossible pour moi qui vis à la montagne.» Toujours digne, elle fait face avec panache, parle le moins possible de sa situation financière. «N'empêche que souvent, j'ai un vrai coup de cafard. Je déprime et je m'isole.» L'anxiété du lendemain. La peine à ouvrir son courrier de peur d'y trouver une facture trop lourde. La solitude et parfois, la rage contre cette société patriarcale qui a si mal protégé les épouses.

### Faire analyser sa situation

Certains propriétaires ne sont pas mieux lotis. Sans être riches, ils ont réussi à acquérir un logement. Arrivés à la retraite, leurs revenus diminuent (entre 10 et 40% selon les sources) mais pas les charges de leur domicile. Beaucoup se retrouvent au seuil de la pauvreté et ne peuvent pas bénéficier de prestations complémentaires, la valeur de leur habitation s'ajoutant à leur fortune. Pas évident pour autant de vendre leur bien contre une location, compte tenu de l'augmentation des loyers, c'est rarement une bonne affaire.

Pour Régine Favre, assistante sociale et curatrice chez Pro Senectute Valais-Wallis, il faut se méfier des généralités et ne pas tirer de conclusion hâtive. «Chaque situation

est unique. Il faut tenir compte de l'ensemble de la fortune, des revenus et d'éventuelles dettes, soit de la situation globale avant de pouvoir déterminer si une personne a droit ou non aux prestations complémentaires. Nous encourageons vivement les gens qui ont un doute sur leurs droits à prendre rendez-vous. Nous analysons et conseillons gratuitement chaque situation.»

### Les PC: un droit, pas une aumône

«Les prestations complémentaires (PC) sont accordées lorsque les rentes, fortunes et autres revenus ne couvrent pas les besoins vitaux. En plus d'un versement mensuel, une participation aux primes d'assurance-maladie (100% en Valais) et le remboursement des frais médicaux sont octroyés. Si la Réforme PC de 2021 a certes prévu un épuisement préalable accru de la fortune, elle a aussi relevé les montants maximaux reconnus comme dépenses de loyer en faveur d'un grand nombre de locataires valaisans. La Caisse de compensation du canton du Valais use, d'entente avec ses partenaires institutionnels et relais associatifs, de tous les canaux d'information modernes à disposition pour rappeler à la population valaisanne qu'il s'agit d'un droit, une

prestation pleinement intégrée au 1er pilier. Par conséquent, tous les potentiels bénéficiaires AVS/AI sont invités à déposer une demande officielle auprès de la Caisse de compensation du canton du Valais», rappelle Nicolas Fournier, chef du service des prestations AVS/AI à la caisse de compensation du Valais.

### 11% des seniors n'ont pas 2000 francs de côté

Selon l'Observatoire national de la vieillesse, en 2022, 300'000 personnes âgées vivent au niveau du seuil de pauvreté dans notre pays, voire en dessous. Les femmes, les ressortissantes et ressortissants étrangers et les personnes ayant un niveau de formation peu élevé sont particulièrement menacés de pauvreté une fois à la retraite. Selon l'Office fédéral des Statistiques, quasiment 16% des plus de 65 ans n'ont pas de réserves financières substantielles, et 11% n'auraient pas de quoi faire face à une dépense imprévue de 2000 francs.

Le rapport de l'Observatoire national de la vieillesse souligne de grandes disparités entre les cantons. En 2022, la pauvreté touchait 29,5 % des personnes âgées du Tessin, 15,9% des seniors genevois, 13,4% des Vaudois et 9% des retraités valaisans. **FRANCE MASSY**

\* nom connu de la rédaction

## LES BONS PLANS

- **Consultation sociale gratuite.** Suivant la situation de la personne, il existe des aides financières et des prestations permettant de soulager tant les finances que le quotidien. Pro Senectute Valais-Wallis propose un service de consultation sociale gratuite et confidentielle pour toutes les personnes en âge AVS à domicile ou en EMS.
- **Prestations complémentaires.** Dans chaque commune, un agent ou une agente AVS répond à vos questions. Adressez-vous à l'administration communale.
- **Pro Senectute Valais-Wallis et les universités populaires** proposent des activités gratuites ou peu coûteuses.
- **Dans les communes,** des activités ou des animations socioculturelles sont proposées gratuitement ou à moindre coût.
- **L'Abobo culturel** permet de s'offrir des spectacles à moindre coût : 365.- si on l'achète jusqu'au 30 juin, puis le prix évolue jusqu'à 790.-. Il est actuellement de 465.- CHF. Le transport dès 18h avec les trains RegionAlps est désormais inclus.
- **Bénévolat.** S'inscrire comme bénévole auprès d'une association culturelle permet d'assister aux spectacles gratuitement et de nouer des liens.
- **Les médiathèques** organisent régulièrement des événements gratuits (visite guidée, lecture, etc.).
- **Osez utiliser les épiceries solidaires** (tables vertes, o'bon marché de l'OSEO, les tables du Rhône...).

## ACTUALITÉS

### Profitez des activités de Pro Senectute Valais-Wallis

Sports, formations, loisirs, culture, rencontres de clubs d'ânés, chaque senior peut trouver une offre à son goût dans le tout nouveau programme des activités de Pro Senectute Valais-Wallis. Vous pouvez retrouver toutes nos offres sur ce lien dès le mois de septembre :

[www.vs.prosenectute.ch/fr/activites/programme.html](http://www.vs.prosenectute.ch/fr/activites/programme.html)

### Equilibre en marche

Vous êtes intéressés à maintenir votre équilibre et à prévenir une éventuelle chute ? Cet événement de Promotion santé Valais et ses partenaires est l'occasion de faire des tests pratiques sur l'équilibre qui est essentiel pour prévenir les chutes, mais également découvrir les bonnes pratiques alimentaires. Au programme : ateliers, moyens auxiliaires, activités sportives, show musical. 19 septembre, de 13h45 à 18h à l'Ecole d'Agriculture de Châteauneuf. [www.psvalais.ch/equilibreenmarche](http://www.psvalais.ch/equilibreenmarche)

### Prochain numéro

24 septembre: Dans la peau de seniors valaisans. Des défis quotidiens.